

LE NEGOCIANT CANADIEN.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées MALLEES. Levées.

A. M. P. M.	ONTARIO.	A. P.
3.30	Ottawa, pell-mell de fer &c	7.00 6.45
3.30	Province d'Ontario, (a)	7.00 6.45
.....	Rivière Ottawa par route,	7.00
	QUEBEC.	
	Outaouais, Trois-Rivières et Saguenay, par voie eau,
	Outaouais, p. chemin de fer,
8.00	Townships C.F.T.R. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup	7.00 2.00
8&11	St. Rémi et Hemmingford	6.00 1.00
10.00	St Hyacinthe et Sherbrooke	2.30
10.00	Do St. Jean et Rouses Pt.	2.30
10.00	Shefford et la jonction du chemin de fer Vt., ...	2.00
	MALLEES CALIFORNIA.	
11.00	Bonnevaux (truite), ...	6.00
11.00	Chambley (aux), 1/2 A. M. et St. Césaire, ...	1.30
11.00	Centreville, Yamachiche et Vercors, ...	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest, ...	10.20
10.00	Huntingdon, ...	6.00 2.00
9.30	Lachine, ...	6.00 2.00
10.00	St. Landry, ...	2.00
9.30	Laprairie, ...	2.00
11.00	Longueuil, ...	6.00 1.30
.....	N. Glasgow et St. Eustache, Ste. Schédiac, et Belle-Rivière, ...	7.00
1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse, ...	7.00
2.30	St. Jean & Station St. Armand, ...	8.00 2.00
8&10	Trois-Rivières par la Rive Nord,
8.00	PROV. MARITIME.	
.....	N.-Brunswick et Isle P.E., Halifax, N.-E., ...	7.00 7.00
	Les malles pour T.-N.-E. sont envoyées tous les jours à HALIFAX, et de là la transmission se fait tous les vendredis dans le port à partir du 2 Janv.	
	ETATS-UNIS.	
8&9	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine, ...	8.00 2.15
8.10	New-York et les Etats du Sud, ...	2.17
8&9	Island Pond, Portland et le Maine, ...	1.17
8.30	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba, ...	7.00 6.45

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, etc., payés d'avance, via N.Y., York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les malles; Pour Hayâne et Indes Orientales via Hayâne, tous les Jeudis P.M. Pour St. Thomas, les Indes Orientales et Brésil, le 2^{me} jour de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE.

Par la ligne Canadienne, Vendredi, ... 7.00
Par la ligne W. & G. et la New-York, ... Lundi, ... 2.30

(a) Les saeble la malle, par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 P.M.
(b) do. ouverts jus-à 1.35 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 16.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M.

Le Dimanche à 9.00 P.M.

W. A. CAMPBELL & CIE.

IMPORTATEURS & MARCHANDS EN GROS

100

Café, Chocolat, Cacao et Broma de Choix, Epices, Moutarde, Crème de Tartre, Bi-car de Soude, Pouder à Boulanger, Farine de Riz et Chicorée mouliné et en grain.

Propriétaires des *Canal Spice and Coffee Mills.*

BUREAU 21 RUE ST. SABACEAU,

MONTREAL.

Dissolution de Société.

La société qui existait ci-dessous entre les sous-signés, nommée Marchands-Epicier, sous la raison sociale de SENECAL, CADOUX & JOLY, a été dissoute par consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. LE H. SENECAL reste en possession du stock

et des biens. Il est seul chargé du réglement des affaires de la dite société.

L. H. SENECAL,
TERRE JOLY.

A. V. F. S.

En réference à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qu'il a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-dessous dans les magasins No. 24 rue St. Paul et Nos. 39 et 41 rue des Commissaires, sous les noms étrangers de *PIERRE JOLY & CIE*, ou j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY.

Ci-devant de la maison Sénechal, Cadieux & Joly.

Importation Directe.

J. HUDGE & CO.
246 RUE ST. PAUL & 199 & 201 RUE DES COMMISSAIRES.

OFFRENT EN VENTE :

SPIRITUÉUX, ETC.

Caissons, Barriques, Eau-de-Vie de Robin, Hennessy, Quarts, Chalonpin, Ouard Dupuy, &c.
Huitième.

Eau-de-Vie Giraud et Frère,

En Caisse,

Barriques, Genève DeKuyper, Hiram, Caissons, Porter de Guiness, grandes et do, petites bouteilles.

VINS.

Muscat, Véritable Bourgogne, San Pedro, Pur Jus, Sicile blanche et rouge, Champagne, cahet vert.

Vin de Messe

spécialement importé pour le Clergé du Canada.

Porto de Thompson et de Graham, diverses marques.—Sherry de Duff, Gordon & Cie, diverses marques.

Vinaigre de Vin blanc de Bordeaux.

HUILES D'OLIVES en fûts et caisses de Sicile, de Bordeaux et de Marseille.

Dorrees Coloniales.

CAFE vert, rôti, moulu; SUCRE blanc, blond et jaune; MELASSE centrifuge, mercurade, terrée, Barbade, &c., &c.

TABAC manufacturé, Cigares, &c., &c.

THÉ verts et noir, japonais, &c.

Cire blanche de la Havane.

Produits Chimiques.

Copperose, Alum, Vitriol, Sel Epsom, Garance, &c., &c.

Divers.

Chandelle Spermacetiique de Belmont, 6 et 12; Bougies françaises, Parafine, Marimades Cross & Blackwell, Wyatt, &c., Noix, Raisins, Figs, Prunes, &c., &c.

Macaroni et Vermicelle de Bordeaux et de Marseille.

Agence Mercantile du Canada

(The Commercial Agency of Canada)

Établie Janvier 1871.

Fournit des Informations détaillées sur le caractère, l'aptitude, la position financière de chaque négociant, commerçant et banquier de la Puissance.

Un Registre contenant les noms et la valeur pécuniaire des personnes engagées dans le commerce a été publié avec un supplément quotidien des changements et de l'établissement de nouvelles maisons.

MURRAY, MIDDLEMISS & CO.

PROPRIETAIRES,

181, RUE ST. JACQUES MONTREAL.

SUCCURSALES:

Toronto, Halifax, London, Manchester, Sheffield, Liverpool, Glasgow, Melbourne, Paris.

BUREAUX ASSOCIÉS:

New York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Chicago, Cincinnati, Washington, St. Louis, San Francisco, Portland, Me.; Portland, Oregon; Detroit, Milwaukee, Louisville, St. Joseph, Toledo, St. Paul, Quincy, Kansas City, Albany, Syracuse, Utica, Binghamton, Rochester, Buffalo, &c.

On se charge de collections à des taux satisfaisants.

On ne charge que sur les règlements effectués.

Avis du Gouvernement.



DRAGUEUR À VAPEUR.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au sous-signé, et marquées "SOUMISSIONS" pour Dragueur à Vapeur, seront reçues à ce Bureau jusqu'à midi, le 23^e Jour de MARS prochain pour l'achat d'un Dragueur à Vapeur qui a été servi, mais en parfait ordre et capable de servir sur les lacs et le Canal Welland.

Où, pour la construction d'un nouveau Dragueur à Vapeur, ayant une coque de 65 pieds de long, 24 pieds de bec et 1/2 verge d'éscope.

Aussi pour deux bacs de 40 verges chaque.

Aussi pour un bon remorqueur à vapeur pour servir au Dragueur ci-dessus.

Chaque Soumission devra être accompagnée d'un plan et description en référence, si c'est un dragueur qui a été servi, et aussi de faire savoir le temps requis pour l'achèvement et la livraison.

La signature de deux personnes solvables, résidents de la Province, voulant devenir caution pour le dit accomplissement du contrat, devra accompagner chaque Soumission.

Le Département ne sera pas obligé d'accepter la plus basse ou aucune des Soumissions.

F. BRAUN, Secrétaire.
Département des Travaux Publics, {
OTTAWA, 16 Février, 1872.



AVIS DU GOUVERNEMENT:

DÉPARTEMENT DES DOUANES,

OTTAWA, 6 mars, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.